



Règlement Ateliers des Boucaniers 2019/2020

Âge: 2 ans - 5 ans

Horaire :	de 9h00 à 12h00. Nous vous demandons d'amener votre enfant avant 9h30 et de venir le chercher après 11h30 , sauf cas exceptionnel à signaler à l'équipe éducative.
Téléphone :	022/752 45 34
Goûter :	Chaque enfant amène un sac avec son goûter.
Pantoufles :	A prendre chaque mercredi ou à laisser sur place.
Changes:	Si besoin, merci d'apporter des couches culottes, ainsi que des vêtements de rechange.
Absences :	En cas d'absence de votre enfant, nous vous demandons de bien vouloir nous prévenir le matin même au 022 752 45 34.
Santé :	Les parents sont instamment priés de ne pas amener leur enfant s'il est fiévreux ou présente tout autre symptôme de maladie. Les maladies contagieuses sont à signaler au plus vite à l'éducateur responsable (varicelle, scarlatine, conjonctivite, herpès...). Le responsable des Ateliers se réserve le droit de refuser un enfant malade. Les parents sont priés de signaler toute allergie connue de leur enfant. En cas de maladie grave ou d'hospitalisation nécessitant un retrait de l'enfant supérieur à un mois, une réduction des écolages pourra être accordée sur présentation d'un certificat médical. La demande doit être faite par écrit.
Cotisation:	Une cotisation à l'association de 100frs vous est demandée lors de l'inscription de votre enfant si vous n'êtes pas déjà membre de l'association.

LES BACOUNIS I & II
101 rte d'Hermance
CH-1245 Collonge-Bellerive
Bac 1 022/752 22 22
Bac 2 022/752 27 22

LES BACOUNIS-BOUCANIERES
Case Postale 9
CH-1222 Vézenaz
022/752.44.90
blanc@babouc.org
www.babouc.org

LES BOUCANIERES
14a ch. des Rayes
CH-1222 Vézenaz
022/752 45 34

ASSOCIATION DES JARDINS D'ENFANTS ET GARDERIES



Écolage :	L'écolage est à régler soit par trimestre, soit pour l'année: - le 1^{er} trimestre est à payer avant le 30 juin 2019 - le 2^{ème} trimestre est à payer avant le 30 décembre 2019 - le 3^{ème} trimestre est à payer avant le 30 mars 2020 - l'année entière est à payer avant le 30 juin 2019
Réductions :	Si plusieurs enfants de la même famille fréquentent simultanément les ateliers, des réductions d'écolage sont accordées : - 35% pour le 2^{ème} enfant - 50% pour le 3^{ème} enfant Nota bene: Aucune réduction ne peut être accordée pour jours fériés, vacances, maladies, etc.
Désistement:	Pour les enfants inscrits à l'année , tout désistement en cours d'année ou avant la rentrée scolaire est à annoncer au moins un mois à l'avance moyennant un avis recommandé à la direction. Le trimestre en cours ne sera pas remboursé. Pour les enfants inscrits par trimestre , aucun remboursement n'est possible en cours de trimestre.
Assurances:	Votre enfant doit avoir les assurances: maladie, accident et responsabilité civile.
Vacances:	Les ateliers sont fermés durant les vacances scolaires genevoises (voir document ci-joint).

Tarifs année scolaire 2019-20:

Ateliers	1er trimestre (4 mois)	2 et 3 ^{ème} trimestre (3 mois)	Année
Tarif commune	506 frs	379 frs	1214 frs
Tarif Hors commune	616 frs	462 frs	1490 frs

LES BACOUNIS I & II
 101 rte d'Hermance
 CH-1245 Collonge-Bellerive
 Bac 1 022/752 22 22
 Bac 2 022/752 27 22

LES BACOUNIS-BOUCANIER'S
 Case Postale 9
 CH-1222 Vézenaz
 022/752.44.90
 blanc@babouc.org
 www.babouc.org

LES BOUCANIER'S
 14a ch. des Rayes
 CH-1222 Vézenaz
 022/752 45 34

ASSOCIATION DES JARDINS D'ENFANTS ET GARDERIES



Talon à signer et renvoyer avec la fiche d'inscription
à l'adresse suivante:

Les Ateliers des Boucaniers, Case Postale 9, 1222 Vézenaz
ou à glisser dans la boîte des inscriptions au bureau de la direction.

Je, soussigné(e) : _____

parent de (nom et prénom de l'enfant) : _____

confirme avoir bien pris connaissance du règlement des Ateliers des Boucaniers pour
l'année scolaire 2019-20.

Lieu et date : _____ Signature : _____

LES BACOUNIS I & II
101 rte d'Hermance
CH-1245 Collonge-Bellerive
Bac 1 022/752 22 22
Bac 2 022/752 27 22

LES BACOUNIS-BOUCANIER'S
Case Postale 9
CH-1222 Vézenaz
022/752.44.90
blanc@babouc.org
www.babouc.org

LES BOUCANIER'S
14a ch. des Rayes
CH-1222 Vézenaz
022/752 45 34